

La collecte des déchets de soins des particuliers »
Saint-Sébastien-sur-Loire (44)

Primé : Joël Guerriau - Maire

Idée

Récupérer avec les pharmaciens et les infirmières de la commune, les aiguilles et seringues utilisées par les particuliers.

Objectif

Eviter que ces déchets dangereux ne soient jetés dans les poubelles et combler le vide juridique actuel concernant leur collecte et leur élimination, en créant une filière spécifique.

Démarche

Ces produits étant achetés en pharmacie, la solution de la récupération par ces mêmes officines a été adoptée après concertation avec les professionnels de la santé.

Contenu

Les aiguilles et les seringues sont mises par les utilisateurs dans des bouteilles de plastique, puis apportées, directement ou via les infirmières, chez les pharmaciens. Ceux-ci les stockent dans des conteneurs adaptés fournis par la ville. Les services municipaux collectent régulièrement ces conteneurs pour les faire incinérer en usine selon les règles.

Moyens

Elargissement par les services municipaux des collectes de déchets ménagers à cette nouvelle forme de collecte sélective, alliant confort et sécurité.

Service gratuit pour les usagers ; coût annuel pour la ville 5 000 F.

Bilan

En dix mois, de février à novembre 1996, plus de 40 000 aiguilles et seringues ont pu être récupérées et détruites en toute sécurité. Près de 100 000 en 21 mois : chiffre à rapprocher du nombre d'habitants, 24 000, soit 4 aiguilles et seringues par habitant.

Commentaire du Jury

Pour un coût minime, un véritable service de salubrité et de sécurité publiques, qui touche de nombreuses personnes soumises à un traitement régulier ou à des soins ponctuels.